



eau
métropole
ROUENNORMANDIE



**NOTE LIMINAIRE - ANNEXES
2022**

ANNEXE I

Factures types

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont identiques pour les 71 communes de la Métropole depuis 2021 suite à la fin de l'harmonisation et à la fin des dernières délégations de service public.

Toutefois, la facture d'eau varie selon les critères suivants :

▪ Le zonage de pollution domestique :

Les 71 communes de la Métropole sont classées selon trois zones de pollution domestiques définie par l'Agence de l'Eau dans le cadre du XI programme pour la période 2019-2024: zone de base, zone moyenne et zone renforcée. Pour chacune des trois zones un taux est appliqué et modulé en fonction des pollutions constatées dans les territoires et des efforts nécessaires pour les réduire, les éliminer et atteindre le bon état écologique des eaux.

▪ Le système d'assainissement :

Sur les 70 communes de la Métropole, seule la commune d'Yville-sur-Seine ne dispose pas d'un système d'assainissement collectif. Les usagers de cette commune ne sont pas assujettis à la redevance d'assainissement collectif ni à la redevance modernisation des réseaux de collecte,

Ainsi, en application de ces critères, la facturation des 71 communes de la Métropole peut être regroupée en 4 factures types :

- une facture type correspondant aux communes disposant d'un système d'assainissement en tout ou partie collectif et classées en zone de pollution de base,

- une facture type correspondant aux communes disposant d'un système d'assainissement en tout ou partie collectif et classées en zone de pollution moyenne,

- une facture type correspondant aux communes disposant d'un système d'assainissement en tout ou partie collectif et classées en zone de pollution renforcée,

- une facture type correspondant à la commune d'Yville-sur Seine ne disposant pas de système d'assainissement collectif et classée en zone pollution renforcée.

ÉVOLUTION FACTURE EAU

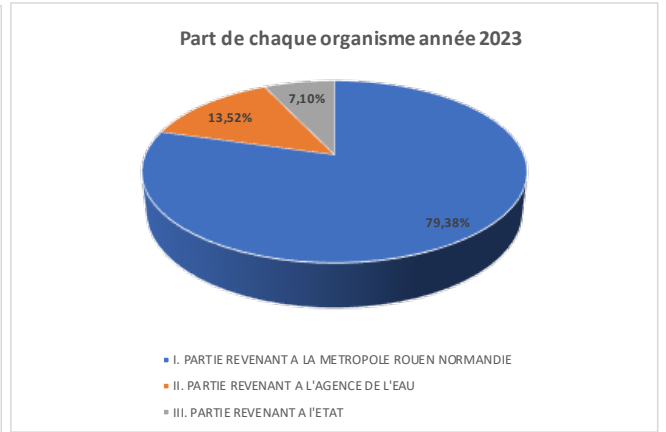
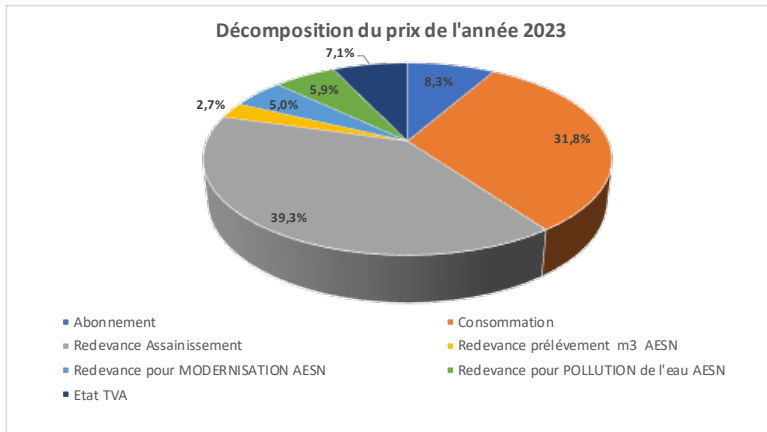
Communes classées en zone de pollution base

**BIHOREL
BONSECOURS
BOIS-GUILLAUME
BOOS
DARNÉVAL
DÉVILLE-LÈS-ROUEN
FONTAINE-SOUS-PRÉAUX
HOULME
HOUPEVILLE
ISNEAUVILLE
MALAUNAY
MAROMME**

**MESNIL-ESNARD
MONTMAIN
NEUVILLE-CHANT-D'OISEL
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE
QUÉVREVILLE-LA-POTERIE
RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER
SAINT-AUBIN-ÉPINAY
SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉVAL
SAINT-LÉGER-DU-BOURG-DENIS
SAINT-MARTIN-DU-VIVIER**

							Décomposition de la facture		
							2 022	2 023	
Décomposition de la facture d'Eau 120 m3							%	%	
		Tarifs 2022 en € HT /m3	Montant 2022 en €	Tarifs 2023 en € HT /m3	Montant 2023 en €	Evolution tarifs entre 2022 et 2023 en %			
MRN	Total EAU en € (abonnement et consommation)		173,52		179,59	3,5%			
	Abonnement (part fixe)		35,83		37,08	3,5%	8,2%	8,3%	
	Consommation (part variable)	De 0 à 40 m3/an	0,9709	38,84	1,0049	40,19	3,5%		
		De 41 à 100 m3/an	1,1610	69,66	1,2017	72,10	3,5%		
		De 101 à 120 m3/an	1,4594	29,19	1,5105	30,21	3,5%		
Total consommation (part variable)			137,69		142,51	3,5%	31,6%	31,8%	
Redevance d'assainissement collectif (en € HT/m3)		1,4191	170,29	1,4687	176,25	3,5%	39,1%	39,3%	
I. Partie revenant à la Métropole Rouen Normandie			343,81		355,84	3,5%	79,0%	79,4%	
AESN	Redevance pour MODERNISATION AESN		0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,0%	5,1%	5,0%
	Redevance pour POLLUTION de l'eau AESN 0,22 en €/ m3		0,2200	26,40	0,2200	26,40	0,0%	6,1%	5,9%
	Redevance prélèvement m3 AESN		0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,0%	2,8%	2,7%
	II. Partie revenant à l'Agence de l'Eau			60,60		60,60		13,9%	13,5%
Total facture HT 120 m3			404,41		416,44	3,0%	92,9%	92,9%	
ETAT	TVA 5,5%*			11,66		11,99	2,9%		
	TVA 10%**			19,25		19,84	3,1%		
	III. Part revenant à l'Etat (total TVA)			30,90		31,83		7,1%	7,1%
Total facture TTC 120 m3			435,31		448,27	3,0%	100,0%	100,0%	

* soumis à TVA de 5,5%: total eau, redevance prélèvement, redevance lutte contre pollution
 ** soumis à TVA de 10% : redevance modernisation et assainissement



ÉVOLUTION FACTURE EAU

Communes classées en zone de pollution moyenne

SAINT-PAËR

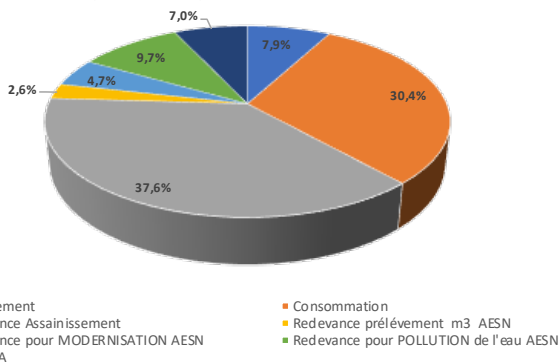
SAINT-PIERRE-DE-VARENCEVILLE

		2022		2023		Evolution tarifs entre 2022 et 2023 en %	
Décomposition de la facture d'Eau 120 m3		Tarifs 2022 en € HT /m3	Montant 2022 en €	Tarifs 2023 en € HT /m3	Montant 2023 en €		
MRN	Total EAU en € (abonnement et consommation)		173,52		179,59	3,5%	
	Abonnement (part fixe)		35,83		37,08	3,5%	
	Consommation (part variable)	De 0 à 40 m3/an	0,9709	38,84	1,0049	40,19	3,5%
		De 41 à 100 m3/an	1,1610	69,66	1,2017	72,10	3,5%
		De 101 à 120 m3/an	1,4594	29,19	1,5105	30,21	3,5%
Total consommation (part variable)		137,69		142,51	3,5%		
Redevance d'assainissement collectif (en € HT/m3)		1,4191	170,29	1,4687	176,25	3,5%	
I. Partie revenant à la Metropole Rouen Normandie			343,81		355,84	3,5%	
AESN	Redevance pour MODERNISATION AESN	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,0%	
	Redevance pour POLLUTION de l'eau AESN 0,38 en €/ m3	0,3800	45,60	0,3800	45,60	0,0%	
	Redevance prélèvement m3 AESN	0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,0%	
II. Partie revenant à l'Agence de l'Eau			79,80		79,80		
Total facture HT 120 m3			423,61		435,64	2,8%	
ETAT	TVA 5,5%*		12,71		13,05	2,6%	
	TVA 10%**		19,25		19,84	3,1%	
	III. Part revenant à l'Etat (total TVA)		31,96		32,89		
Total facture TTC 120 m3			455,57		468,53	2,8%	

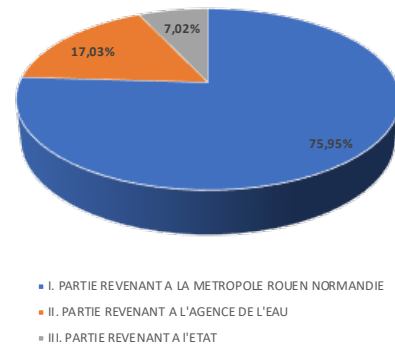
Décomposition de la facture	
2022	2023
%	%
7,9%	7,9%
30,2%	30,4%
37,4%	37,6%
75,5%	75,9%
4,9%	4,7%
10,0%	9,7%
2,6%	2,6%
17,5%	17,0%
93,0%	93,0%
7,0%	7,0%
100,0%	100,0%

* soumis à TVA de 5,5%: total eau, redevance prélèvement, redevance lutte contre pollution
 ** soumis à TVA de 10% : redevance modernisation et assainissement

Décomposition du prix de l'année 2023



Part de chaque organisme année 2023



ÉVOLUTION FACTURE EAU

Communes classées en zone de pollution renforcée

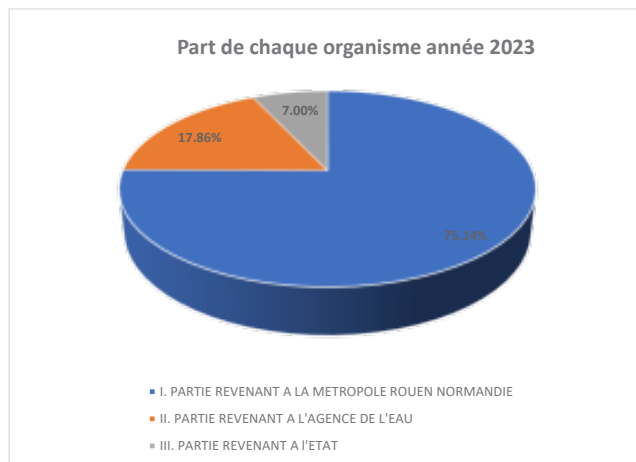
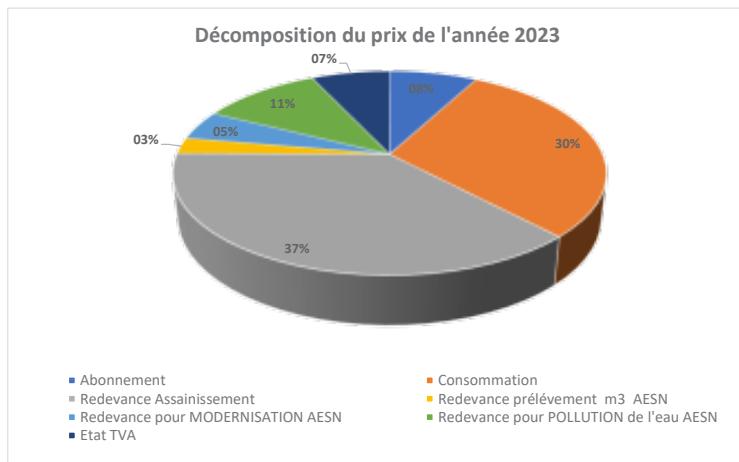
AMFREVILLE-LA-MI-VOIE
ANNEVILLE-AMBOURVILLE
AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN
BARDOUVILLE
BELBEUF
BERVILLE-SUR-SEINE
BOUILLE
CANTELEU
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF
CLÉON
DUCLAIR
ELBEUF
ÉPINAY-SUR-DUCLAIR
FRENEUSE
GOUY
GRAND-COURONNE
GRAND-QUEVILLY
HAUTOT-SUR-SEINE
HÉNOUVILLE
JUMIÈGES
LA LONDE
MESNIL-SOUS-JUMIÈGES
MONT-SAINT-AIGNAN

MOULINEAUX
OISSEL
ORIVAL
PETIT-COURONNE
PETIT-QUEVILLY
QUEVILLON
ROUEN
SAHURS
SAINT-AUBIN-CELLOVILLE
SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE
SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL
TOURVILLE-LA-RIVIÈRE
LE TRAIT
VAL-DE-LA-HAYE
YAINVILLE
YMARE

FACTURE 120 M3							Décomposition de la facture		
		2022		2023				2022	2023
Décomposition de la facture d'Eau 120 m3		Tarifs 2022 en € HT /m3	Montant 2022 en €	Tarifs 2023 en € HT /m3	Montant 2023 en €	Evolution tarifs entre 2022 et 2023 en %			
								%	%
MRN	Total EAU en € (abonnement et consommation)	173,52		179,59		3,5%			
	Abonnement (part fixe)	35,83		37,08		3,5%	7,8%	7,8%	
	Consommation (part variable)	De 0 à 40 m3/an	0,9709	38,84	1,0049	40,19	3,5%		
		De 41 à 100 m3/an	1,1610	69,66	1,2017	72,10	3,5%		
		De 101 à 120 m3/an	1,4594	29,19	1,5105	30,21	3,5%		
	Total consommation (part variable)	137,69		142,51		3,5%	29,9%	30,1%	
Redevance d'assainissement collectif (en € HT/m3)	1,4191	170,29	1,4687	176,25	3,5%	37,0%	37,2%		
I. Partie revenant a la Metropole Rouen Normandie		343,81		355,84		3,5%	74,6%	75,1%	
AESN	Redevance pour MODERNISATION AESN	0,1850	22,20	0,1850	22,20	0,0%	4,8%	4,7%	
	Redevance pour POLLUTION de l'eau AESN 0,42 en €/ m3	0,4200	50,40	0,4200	50,40	0,0%	10,9%	10,6%	
	Redevance prélèvement m3 AESN	0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,0%	2,6%	2,5%	
	II. Partie revenant à l'Agence de l'Eau	84,60		84,60		0,0%	18,4%	17,9%	
Total facture HT 120 m3		428,41		440,44		2,8%	93,0%	93,0%	
ETAT	TVA 5,5%*	12,98		13,31		2,6%			
	TVA 10%**	19,25		19,84		3,1%			
	III. Part revenant à l'Etat (total TVA)	32,22		33,15		3,1%	7,0%	7,0%	
Total facture TTC 120 m3		460,63		473,59		2,8%	100,0%	100,0%	

* soumis à TVA de 5,5%: total eau, redevance prélèvement, redevance lutte contre pollution

** soumis à TVA de 10% : redevance modernisation et assainissement



ÉVOLUTION FACTURE EAU

Communes classées en zone de pollution renforcée et en système d'assainissement non collectif

YVILLE-SUR-SEINE

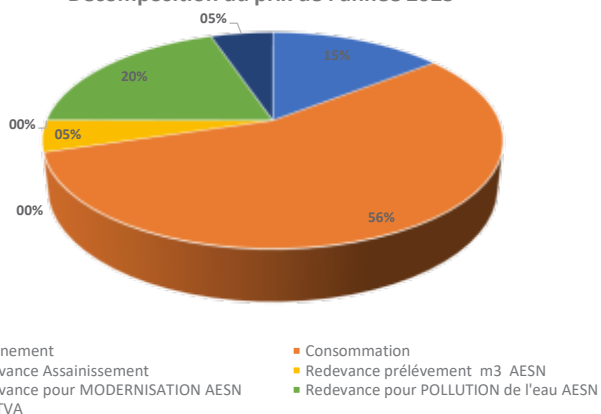
FACTURE 120 M3							
		2022		2023			
Décomposition de la facture d'Eau 120 m3		Tarifs 2022 en € HT /m3	Montant 2022 en €	Tarifs en 2023 € HT /m3	Montant 2023 en €	Evolution tarifs entre 2022 et 2023 en %	
MRN	Total EAU en € (abonnement et consommation)		173,52	179,59		3,5%	
	Abonnement (part fixe)		35,83	37,08		3,5%	
	Consommation (part variable)	De 0 à 40 m3/an	0,9709	38,84	1,0049	40,19	3,5%
		De 41 à 100 m3/an	1,1610	69,66	1,2017	72,10	3,5%
		De 101 à 120 m3/an	1,4594	29,19	1,5105	30,21	3,5%
Total consommation (part variable)		137,69	142,51		3,5%		
Redevance d'assainissement collectif (en € HT/m3)						-	
I. Partie revenant à la Metropole Rouen Normandie			173,52	179,59		3,5%	
AESN	Redevance pour MODERNISATION AESN						
	Redevance pour POLLUTION de l'eau AESN 0,42 en €/m3	0,4200	50,40	0,4200	50,40	0,0%	
	Redevance prélèvement m3 AESN	0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,0%	
	II. Partie revenant à l'Agence de l'Eau		62,40	62,40			
Total facture HT 120 m3			235,92	241,99		2,6%	
ETAT	TVA 5,5%*		12,98	13,31		2,6%	
	TVA 10%**		-	-			
	III. Part revenant à l'Etat (total TVA)		12,98	13,31			
Total facture TTC 120 m3			248,89	255,29		2,6%	

Décomposition de la facture		
	2022	2023
	%	%
	14,4%	14,5%
	55,3%	55,8%
	69,7%	70,3%
	20,2%	19,7%
	4,8%	4,7%
	25,1%	24,4%
	94,8%	94,8%
	5,2%	5,2%
	100,0%	100,0%

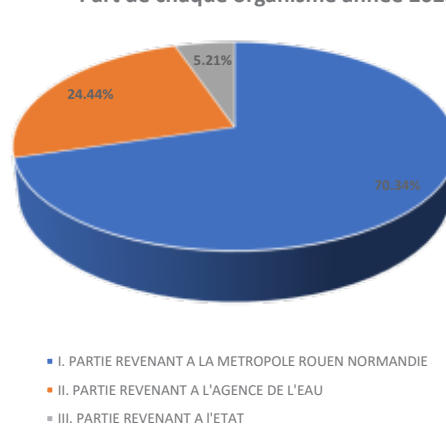
* soumis à TVA de 5,5%: total eau, redevance prélèvement, redevance lutte contre pollution

** soumis à TVA de 10% : redevance modernisation et assainissement

Décomposition du prix de l'année 2023



Part de chaque organisme année 2023



ANNEXE II

Bilan éducation eau



Programmes pédagogiques

Eau - Bilan 2022

Des programmes pédagogiques destinés aux scolaires et périscolaires

Les programmes pédagogiques sur l'eau, proposés par la Métropole, peuvent s'intégrer dans les classes d'eau des enseignants, aidées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Il est à noter qu'un appel à projets relatif à la préservation de la ressource en eau et au jardinage durable

est lancé chaque année. Jusqu'à 6 projets d'école sont sélectionnés. Les animateurs de l'éducation à l'environnement de la Métropole accompagnent les élèves et les enseignants dans la mise en œuvre de leurs objectifs tout au long de l'année scolaire.

1/ Animation scolaire « Nos consommations d'eau » (cycle 3 et périscolaire)

Objectifs

- Prendre conscience des différentes utilisations que l'on fait de l'eau et des quantités d'eau consommées par un foyer - Connaître les produits respectueux de l'eau et leurs caractéristiques
- Comprendre l'effet des produits qui polluent l'eau
- Prendre conscience des inégalités face à la ressource
- Connaître les dispositifs d'épuration de l'eau
- Identifier et comprendre les gestes respectueux de l'eau- Connaître les acteurs de l'eau

Contenu

- Animation « consommation d'eau » en classe
- Visite d'une usine de traitement d'eau potable- Une enquête sur les consommations d'eau et son gaspillage au sein de l'école (non réalisé en 2022 en raison de la fermeture au public de l'usine de la Jatte)
- Visite d'une station d'épuration

40 animations en classe ont été réalisées pour 979 élèves

2/ Animation scolaire « cycle de l'eau » en classe

Objectifs

- Connaître le cycle naturel de l'eau et ses variantes
- Comprendre la complexité de la circulation de l'eau dans la nature
- Comprendre la notion de bassin versant
- Connaître et observer différents états de l'eau

44 animations en classe ont été réalisées pour 1 052 élèves

3/ Animation scolaire « parcours d'une goutte d'eau sale » en classe

Objectifs

- *Connaître le parcours des eaux usées*
- *Savoir comment éviter de polluer les eaux*
- *Connaître les acteurs de l'eau*

21 animations en classe ont été réalisées pour 526 élèves

L'ensemble des animations menées en classe ou sur les temps périscolaires repose sur de la pédagogie active et est adapté au contexte local du territoire métropolitain (ex. maquette à l'échelle des équipements).

4/ Les Fabuleuses aventures de la Seine : Parcours pédagogique

La Métropole Rouen Normandie a développé, en collaboration avec le conseiller pédagogique des sciences de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) et de nombreux partenaires, le programme pédagogique complet "Les Fabuleuses Aventures de la Seine" sur les thématiques et les enjeux de ce fleuve emblématique et de son territoire : la Seine.

La pédagogie employée propose aux élèves une découverte de leur environnement proche, de manière ludique et coopérative. Il est possible de travailler sur une ou plusieurs thématiques (l'eau, l'assainissement, l'histoire et la géographie du territoire, la biodiversité locale, l'art et le patrimoine...) qui sont toutes étudiées en adéquation avec les programmes scolaires.

Sous la forme d'un livret numérique, ce programme est destiné aux enseignants des classes de CM1 à la 6ème du territoire de la Métropole Rouen Normandie afin de les accompagner sur leurs propres projets et en toute autonomie.

22 écoles ont sollicité la Métropole et ont reçu le livret pédagogique, soit 658 élèves concernés.

4/ Parcours pédagogiques Armada

En partenariat avec l'association de l'Armada et la DSDEN, la Métropole Rouen Normandie a lancé un appel à projet « en route vers l'Armada » pour les établissements scolaires du primaire du territoire pour l'année scolaire 2022/2023.

16 écoles pour 400 élèves ont travaillé tout au long de l'année sur les thématiques des bateaux, du plastique, et de l'histoire des ponts de Rouen.

5/ Appel à Projet Jardinage Durable pour les écoles maternelles et primaires

Objectifs des actions

Connaissances

- Appliquer et comprendre les pratiques éco-responsables au jardin potager
- Être conscient des dangers des pesticides en préconisant la lutte biologique
- Stimuler l'intérêt pour la nature et la préservation de l'eau
- Connaître et comprendre l'importance des saisons au jardin

Compétences

- Être conscient de l'importance de la biodiversité dans le jardin et savoir la protéger
- Être capable d'analyser les caractéristiques d'un terrain
- Savoir choisir les plantes adaptées au sol et au climat
- Connaître et savoir utiliser les outils de jardin

Comportements

- Adopter une attitude éco-citoyenne
- Participer à la protection de l'environnement
- Être capable de s'orienter vers une alimentation saine
- Favoriser le travail collectif

Contenu du module jardinage :

- Des animations en classe et au jardin avec l'éco-ambassadeur de la Métropole,
- Des sensibilisations aux pratiques du jardinage durable destinées aux enseignants,
- Des fiches pédagogiques d'aide pour les enseignants concernant les différentes thématiques abordées,
- Dotation d'un composteur et d'un récupérateur d'eau de pluie (après accord de la Mairie),
- Une visite d'un jardin ouvrier organisée au cours de l'année scolaire



5 écoles retenues pour 14 classes pour l'organisation de 24 ateliers en 2022. 373 élèves sensibilisés.

Photo n°1 : plantations dans un jardin

Photo n°2 : planning des tâches à réaliser au jardin

6/ Ramassages déchets

La Métropole accompagne l'organisation de ramassages déchet principalement menés en bord de Seine ou de cours d'eau en fournissant des kits de ramassage ; gants, sacs, pinces, peson... dont l'objectif est de sensibiliser à l'impact des pollutions terrestres, et notamment plastiques, sur les milieux aquatiques.

Ces initiatives sont portées par les associations mobilisées sur ce sujet et de nombreux Conseils Municipaux de Jeunes.

En 2022, 20 ramassages de déchets ont été accompagnés, mobilisant plus de 1500 personnes.

Dans le cadre de la journée mondiale des océans (8 juin), **4 ramassages de déchets ont été organisés et accompagnés, mobilisant 63 personnes.**



Bénéficiaires des structures sociales

Objectifs

- Comprendre que l'eau de robinet est de qualité
- Déconstruire les préjugés autour de l'eau distribuée par la Métropole
- Comprendre le circuit de l'eau à l'échelle de la ville
- Sensibiliser à la préservation de la ressource en eau
- Sensibiliser à la consommation respectueuse de l'eau

Les interventions au sein des structures sociales se sont inscrites dans des projets de structure plus globaux en lien avec les éco-gestes et abordant de nombreuses autres thématiques telles que la mobilité, l'alimentation, la réduction des déchets...

Les animations ont consisté en des ateliers de dégustation de différentes eaux et des ateliers participatifs et interactifs basés sur le quotidien des publics.

Par ailleurs, la Métropole a mis en ligne sur le site internet de la COP21 des outils à destination des professionnels (fiches d'activité, ressources, guides etc.) permettant d'accompagner les travailleurs sociaux, sur les sujets environnementaux et renforçant ainsi leur autonomie dans la menée de leurs propres projets.

6 animations ont été réalisées au sein de structures sociales pour 159 personnes.

Le Grand public via « Mon P'tit Atelier de la Cop21 »

Mon P'tit Atelier de la COP21 est un dispositif d'animations environnementales «hors les murs» (évènementiels communaux ou dans les lieux de proximité accueillant du public). Les animations sont participatives et se veulent reproductibles à la maison, l'idée est de rendre le citoyen acteur de sa propre transition. Les animations sont soit menées par les animateurs du service Education à l'environnement et Mobilisation Citoyenne COP21, soit par des prestataires partenaires de la Métropole (associations principalement).

En 2022, 202 animations Mon P'tit atelier de la COP 21 ont été réalisées lors d'évènementiels communaux ou associatifs sur toutes les thématiques de la transition écologique, soit 2 694 personnes sensibilisées.



Concernant la thématique de l'eau (pêche à l'aimant, animation « La Seine et les 5 sens », conte sur le thème de la préservation de la ressource en eau faire soi-même ses produits d'entretien et sa lessive contribuant ainsi à réduire l'arrivée de substances chimiques dans les systèmes d'assainissement...), **Mon P'tit Atelier de la COP21 a réalisé 18 animations pour 1 080 personnes sensibilisées.**

Le Pavillon des Transitions

Ouvert au public depuis le 7 juin 2022, le Pavillon des Transitions est le lieu dédié à la transition écologique en accueillant tous les publics autour d'expositions interactives, d'ateliers participatifs, de conférences et de temps forts.



L'exposition « L'eau au cœur de la science » a été présentée au public de l'ouverture (juin 2022) jusqu'au 26 février 2023. Basée sur 12 modules interactifs, cette exposition avait pour vocation d'aborder la ressource en Eau d'un point de vue scientifique : comprendre son cycle, sa rareté, pour mieux s'approprier les enjeux de sa préservation, de sa gestion et de son partage.

Au total, 5 188 visiteurs ont découvert l'exposition (de juin 2022 à février 2023) répartis suivant 3 523 visiteurs libres, 1 358 enfants (groupes scolaires ou extrascolaires) et 307 adultes (groupes de structures sociales).

L'exposition photographique « La Seine Vagabonde » réalisée par François Guillotte et composée d'une vingtaine de photos a permis de mettre en valeur le Fleuve depuis sa source jusqu'à l'estuaire. Cette exposition a été ponctuée d'une réalisation d'une fresque contée lors de la Fête du Fleuve début juillet 2022.

Au total, 2 186 visiteurs ont découvert cette exposition.

En parallèle de la présentation d'expositions, le Pavillon des transitions propose une programmation d'ateliers grand public et d'ateliers pour les publics adultes en groupe qui abordent de nombreux sujets dont l'Eau, la Seine et la lutte contre les pollutions plastiques.

En 2022, le Pavillon des transitions a également organisé « Les 1ères rencontres de la Seine et de l'eau » du 7 au 11 juin 2022 qui ont accueilli **732 participants** aux différentes animations/temps forts (ciné-débat sur «Océans, le mystère plastique», présentation du No Plastic Challenge, Conférence de Dorothee Moisan et dédicace du livre «Les plastiqueurs : enquête sur ces industriels qui nous empoisonnent» et colloque scientifique à destination des professionnels : agents et élus des collectivités).



En juillet 2022, le Pavillon a accueilli La Fête du Fleuve, en partenariat avec la ville de Rouen, **plus de 300 participants** (public familial principalement) ont profité des nombreuses animations tout en étant sensibilisés à la nécessité de préserver le fleuve et à l'impact de nos gestes au quotidien.

Stratégie Métropole Zéro Pollution Plastique

Le 21 mars 2022 la métropole a voté au conseil métropolitain l'adoption d'une stratégie et du plan d'actions pluriannuel et transversal MZPP. La stratégie de ce programme vise à réduire la pollution plastique sur le territoire de façon pérenne en changeant durablement le comportement des citoyens, en fédérant l'ensemble des actions menées sur le territoire. Le plan d'action se divise en 5 axes, 11 objectifs et 31 actions ayant pour objectifs de :



1. Accompagner la réduction des produits plastiques à usage unique
2. Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques
3. Préserver les milieux naturels et le cycle de l'eau de la pollution plastique
4. Réduire localement la pollution plastique existante
5. Animer la démarche et mobiliser les acteurs et les citoyens

Un an après l'adoption du plan d'actions, 19 des 31 actions du programme ont été réalisées et 10 sont en cours de réalisation.



Parmi les résultats atteints en 2022, nous pouvons retenir :

- les 69 marchés passés en 2022 via l'accord cadre traiteurs tenant compte du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER),
- la mise en place d'une « Charte d'engagement de l'organisateur d'éco-événement » au Pavillon des Transitions intégrant la dimension de la réduction et revalorisation des déchets et la contribution à la lutte contre les pollutions plastiques (23 événements depuis l'ouverture du Pavillon en juin 2022)
- la dotation de 230 gourdes pour les agents de terrain de la DMD
- la mise à disposition de gourdes et de couverts de poche (gratification du geste de tri – Tri Act)
- le lancement d'un marché public pour l'acquisition de 4 fontaines à eau (Armada 2023 + éco-manifestation + installation sur l'espace public
- le financement d'une Fabrique à initiative avec l'ADRESS Normandie pour favoriser le développement d'un ou plusieurs acteurs de la consigne sur le territoire
- L'installation de 10 filets de captage de macro-déchets (depuis 2020) sur la seine et ses affluents : les linguettes, les déchets liés au tabac et les plastiques à usage unique étant majoritaires
- La sensibilisation des publics à la pollution plastique des cours d'eau et des océans lors des 1ères Rencontres de la Seine et de l'eau : ciné-débat « Océan, le mystère plastique », No Plastic Challenge, conférence de Dorothee Moisan « Les plastiqueurs : enquête sur ces industriels qui nous empoisonnent » : 732 participants à l'ensemble des actions

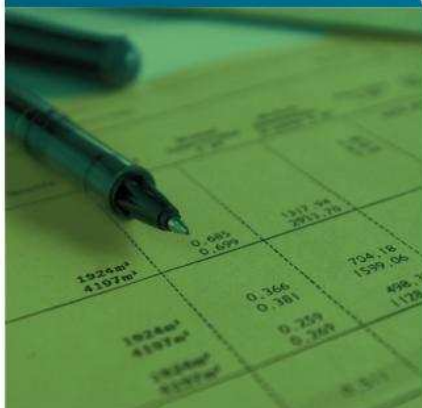
ANNEXE III

Agence de l'eau

Édition 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau

vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité ou la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³ en 2021.

Les composantes du prix de l'eau :

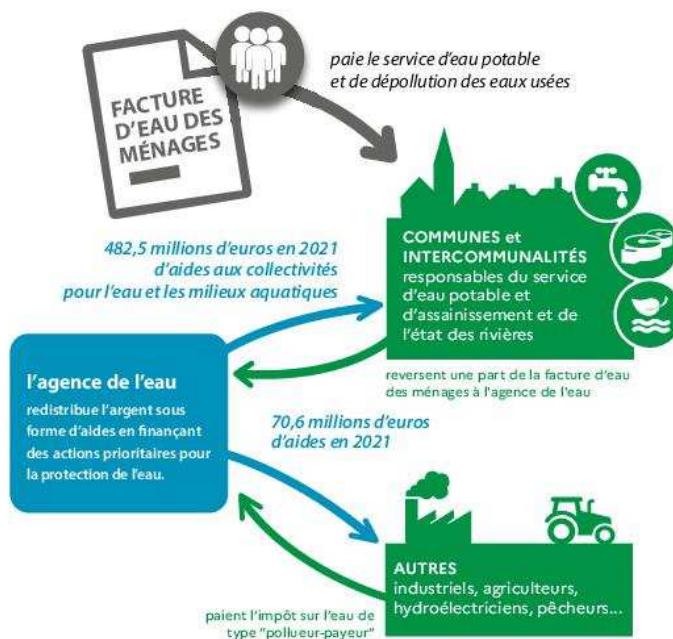
- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :

www.services.eaufrance.fr

Source : www.services.eaufrance.fr/docs/SISPE_A_video.mp4

Source : Agence de l'eau Seine-Normandie
Étude sur le prix de l'eau - 2021



Les montants d'aide indiqués sont hors Plan de Relance, plan financé par les crédits de l'Etat (63,9 millions d'euros) et non par les redevances de l'agence de l'eau.

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS - des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 693 millions d'euros dont plus de 589 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)*



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions ou avances remboursables) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021)*



ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2021

L'année 2021 est la troisième année du programme d'intervention "Eau & Climat" 2019-2024 de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



* MAEC: mesures agro-environnementales et climatiques / BIO: pour agriculture biologique / PSE: paiement pour services environnementaux

DES AIDES RENFORCÉES POUR MIEUX GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Dès janvier 2022, les modifications apportées au programme « Eau & Climat » de l'agence de l'eau visent notamment à accélérer la gestion des eaux de pluie par les collectivités.

Un objectif est d'augmenter les surfaces non imperméabilisées: parkings végétalisés, revêtements poreux, espaces verts en creux, noues, jardins de pluie, toitures végétalisées... Il s'agit donc de redonner de la « perméabilité » aux surfaces partout où cela est possible.

En effet, favoriser l'infiltration des eaux de pluie, en pleine terre si possible, là où elles tombent, apporte de nombreux avantages à la collectivité: moindre risque de ruissellement et d'inondation, rafraîchissement des villes, réduction de la pollution de l'eau par lessivage des sols, création d'espaces favorables à la biodiversité.

Les aides de l'agence de l'eau, jusqu'à 80 % du montant retenu des travaux, sont attribuées par m² à aménager.

LES COLLECTIVITÉS, ACTRICES MAJEURES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

De l'occupation du territoire à la gestion des infrastructures au quotidien, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 (SDAGE) fixe un cap pour une meilleure gestion de l'eau et pour des territoires plus résilients, en recommandant des outils ou des bonnes pratiques à mobiliser, notamment:

- végétaliser la ville;
- mieux protéger les captages destinés à l'eau potable;
- protéger ou restaurer les milieux humides et le lit majeur des cours d'eau pour une meilleure résilience locale face au changement climatique;
- sur le littoral, gérer la bande côtière en s'appuyant sur les services rendus par les espaces naturels pour absorber la montée de la mer.

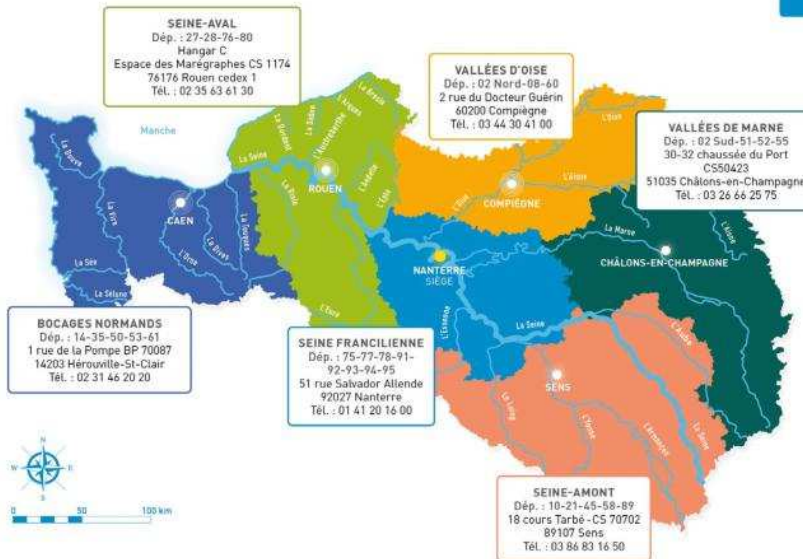
VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



L'agence de l'eau Seine-Normandie du Morvan à la Normandie
Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands. Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8 138 communes et 18,3 millions d'habitants. L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières. 5 100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2 775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16,5 millions d'habitants.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

eau-seine-normandie.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
eau
seine
NORMANDIE



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site enimmersion-eau.fr



eau
métropole
ROUEN NORMANDIE

Métropole Rouen Normandie

Le 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

www.metropole-rouen-normandie.fr